

RÈGLEMENT 1288



décrétant un emprunt de 3 500 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures et du pavage de la rue Valiquette (au nord de la rue Bélec), en y incluant tous les honoraires professionnels de surveillance, les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 3 500 000\$

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 17 février 2020 à 19 h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Pierre Lafond	Conseiller du district 1
Monsieur Roch Bédard	Conseiller du district 2
Monsieur Robert Bélisle	Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur	Conseiller du district 4
Madame Frédérique Cavezzali	Conseillère du district 5
Madame Céline Doré	Conseillère du district 6

sous la présidence de madame la mairesse Nadine Brière.

ATTENDU le règlement 1216 décrétant un emprunt pour la conception de plans et devis pour la réfection des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial sur différentes rues de la ville, dont la rue Valiquette ;

ATTENDU QUE la ville ne détient pas les fonds nécessaires pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'emprunter pour payer l'ensemble des coûts des travaux ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 par madame la conseillère Céline Doré ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté avec l'avis de motion ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal dans les délais impartis par la Loi ;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à emprunter une somme de 3 500 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures (aqueduc, égout sanitaire et pluvial) en plus de l'aménagement, de l'éclairage et du pavage de la rue Valiquette (entre le boulevard de Sainte-Adèle – au nord – et les rues Bélec et Gagné), en y incluant les honoraires professionnels pour la surveillance, l'enregistrement de servitude, l'arpentage, le contrôle de qualité, les autres frais inhérents, imprévus et taxes.

L'estimation détaillée des coûts sont préparées par madame Brigitte Forget, trésorière et datée du 14 février 2020 (Annexe A) et par monsieur Jean-Michael Dufort, ingénieur de la firme Équipe Laurence Inc., datée du 13 février 2020 (Annexe B), lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder un montant de 3 500 000\$ pour les fins du présent règlement.

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – réseau d’aqueduc

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **19%** l’emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d’aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l’emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d’aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en gris sur le plan joint à l’annexe C et daté du 14 janvier 2020, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d’après leur valeur, telle qu’elle apparaît au rôle d’évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Bassin de taxation – Réseau d’égout sanitaire et pluvial

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **27%** l’emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection des conduites d’égout sanitaire et pluvial, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l’emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par les systèmes municipaux d’égout sanitaire et pluvial du secteur de l’usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l’annexe D et daté du 14 janvier 2020, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d’après leur valeur, telle qu’elle apparaît au rôle d’évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **54%** de l’emprunt pour la portion visant la réfection complète de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l’emprunt sur l’ensemble des immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale à un taux suffisant d’après leur valeur telle qu’elle apparaît au rôle d’évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 Affectation

S’il advient que le montant d’une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l’affectation s’avérerait insuffisante.

Article 8 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l’emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou toute subvention qui pourrait être versée pour le paiement d’une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d’une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l’emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 9 Disposition finale

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	20 janvier 2020
Adoption	17 février 2020
Approbation des personnes habiles à voter	26 et 27 février 2020
Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l’Habitation	8 avril 2020
Entrée en vigueur	15 avril 2020

Signé à Sainte-Adèle, ce 24^e jour du mois d’avril de l’an 2020.

(s) Nadine Brière

(s) Audrey Sénécal

Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière par intérim

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1288

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) :

« Règlement 1288 décrétant un emprunt de 3 500 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures et du pavage de la rue Valiquette (au nord de la rue Bélec), en y incluant tous les honoraires professionnels de surveillance, les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 3 500 000\$ »

Par le conseil	17 février 2020
Par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	8 avril 2020

(s) Nadine Brière

Nadine Brière
Mairesse

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière par intérim

"ANNEXE A"
VILLE DE SAINTE-ADÈLE
Travaux de réfection des infrastructures - rue Valiquette au nord de Bélec

RÈGLEMENT 1288

Coût des travaux

Coût des travaux (Annexe B) 2 975 000 \$

Frais incidents

Honoraires de surveillance	44 500 \$	
Honoraires contrôle de la qualité	30 000 \$	
Honoraires d'arpenteurs	3 000 \$	
Avis divers et permis	1 500 \$	
Taxes	159 158 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	135 542 \$	
Frais de financement	151 300 \$	525 000 \$

Coût total du projet

3 500 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans **3 500 000 \$**


Brigitte Forget

Trésorière

Le 14 février 2020

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44

ANNEXE « B »



RÉSUMÉ

ART	DESCRIPTION DU TRAVAIL	RUE VALIQUETTE	RUE DE LA FORGE	TOTAL
COÛTS DES TRAVAUX				
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	66 000 \$	18 000 \$	84 000 \$
2.0	DÉMOLITION	115 000 \$	24 600 \$	139 600 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE	359 725 \$	- \$	359 725 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE	269 775 \$	- \$	269 775 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE	314 675 \$	26 250 \$	340 925 \$
6.0	ÉLECTRICITÉ	272 150 \$	61 800 \$	333 950 \$
7.0	TERRASSEMENT	68 600 \$	26 100 \$	94 700 \$
8.0	FONDATIONS DE CHAUSSEE	268 750 \$	93 950 \$	362 700 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX	167 600 \$	74 650 \$	242 250 \$
10.0	MUR DE SOUTÈNEMENT	- \$	50 000 \$	50 000 \$
11.0	PAVÉ-UNI, BORDURE ET TROTTOIR	273 800 \$	53 500 \$	327 300 \$
12.0	ÉQUIPEMENT ET MOBILIER	93 300 \$	25 500 \$	118 800 \$
13.0	PLANTATION	15 745 \$	5 555 \$	21 300 \$
14.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSEE	54 925 \$	12 550 \$	67 475 \$
15.0	MARQUAGE ET LIGNAGE	10 500 \$	7 000 \$	17 500 \$
16.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (5 % ±)	120 000 \$	25 000 \$	145 000 \$
Sous-total		2 470 545 \$	504 455 \$	2 975 000 \$
TPS (5 %)		123 527 \$	25 223 \$	148 750 \$
T.V.Q. (9,975 %)		246 437 \$	50 319 \$	296 756 \$
TOTAL		2 840 509 \$	579 997 \$	3 420 506 \$

ÉQUIPE LAURENCE INC.

Jean-Michaël Dufort, ing.

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER ➤ CCDG, section 10 - locaux de chantier - protection des utilités publiques (Bell, Cogeco, HQ, Gaz, etc.) - nettoyage et régalage final - arpentage de construction - soutient et protection poteaux Hydro-Québec et hauban - relevé <i>tel que construit</i> (devis section E, article 14) - frais généraux et autres frais - nettoyage journalier des surfaces (devis section E, art. 10) montant inclus dans chacun des prix unitaires du présent bordereau	---	---	---	---	---	---
1.1	Gestion de la circulation - détournement de la circulation par secteur et maintien de la circulation locale - signalisation des travaux - incluant signaleurs - incluant feux de circulation en dehors des jours de travail	50 000,00 \$	15 000,00 \$	65 000,00 \$	---	global	65 000 \$
1.2	2 panneaux à message variable urbain de format moyen (30 x 48 pixels minimum)	6	2	8	semaine	1 000,00 \$	8 000 \$
1.3	Accès/installations temporaire pour les différents commerces et résidences - doit-être maintenu en tout temps - Accès piéton incluant garde-corps et autres mesures de sécurité	10 000,00 \$	1 000,00 \$	11 000,00 \$	---	global	11 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
2.0	DÉMOLITION						
2.1	Enlèvement du pavage existant - pulvérisation (ou excavation) du pavage existant - incluant traits de scie - disposition hors du site - épaisseur tel que spécifié à l'étude géotechnique	6000	2200	8 200	m²	2,00 \$	16 400 \$
2.2	Enlèvement des murs de soutènement existant (<i>Provision</i>) - abattage des arbres et arbustes nuisibles - enlèvement des clôtures en place - excavation, chargement et disposition des blocs, mur de béton et débris dans un site autorisé	- \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	---	global	15 000 \$
2.3	Enlèvement des trottoirs existants - disposition hors du site - incluant trottoir béton et pavé uni	1800	100	1 900	m²	40,00 \$	76 000 \$
2.4	Enlèvement des bordures existantes - disposition hors du site du béton et du granite - inclus la façade des trottoirs en granite	300	60	360	m.lin	20,00 \$	7 200 \$
2.5	Décohésionnement/dégel du pavage et des fondations gelées - l'entrepreneur doit prévoir le décohésionnement ou le dégellement des matériaux gelés, que ce soit le pavage, fondation ou sous-fondation - la méthode de travail est à la discrétion de l'entrepreneur - toute perte de temps, productivité due au matériaux gelée doit être inclus dans le présent article - le prix du présent article est octroyer (garantie) par le maitre de l'ouvrage, qu'il y est des matériaux gelé ou non en chantier - incluant la remise en forme de la surface de roulement suite a l'opération. La surface doit-être carrossable en tout temps et suite au travaux. L'entrepreneur devra donc prévoir une couche de roulement temporaire en MG-20 payable au présent article.	25 000,00 \$	- \$	25 000,00 \$	---	global	25 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE → BNQ 1809-300 → Tous les boulons et écrous doivent être en acier inoxydable de type 304						
3.1	Réseau temporaire d'eau potable						
3.1.1	Installation des réseaux d'alimentation temporaire en eau potable, avec protection incendie ▪ incluant installation, entretien, enlèvement, raccordement aux résidences/immeuble, etc.. ▪ incluant tous équipements/pièces nécessaires tels que réducteur de pression ou autre ▪ l'entrepreneur doit prévoir 2 réseaux temporaires soit pour Valiquette (nord de Morin) et Valiquette (sud de Morin) et tout les frais inhérents à ces opérations. Les conduites d'aqueduc temporaires ne doivent pas entraver la circulation des usagers	88 000,00 \$	- \$	88 000,00 \$	- - -	global	88 000 \$
3.1.2	Service de plombier pour raccordement aux résidences/immeuble ▪ incluant pose de quincaillerie, mise au point des branchement, coordination, suivi, temps de contremaître, etc..	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$	- - -	global	5 000 \$
3.2	Désaffectation des conduites d'aqueduc hors tranchée ▪ lorsque la conduite existante sera hors tranchée proposée, elle devra être soit remplie de béton sans retrait ou excavé. Localisation tel que plan ▪ incluant puits d'accès si requis	300	0	300	m.lin.	20,00 \$	6 000 \$
3.3	Conduite d'eau potable ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ incluant ruban de détection ▪ incluant fil de cuivre n° 8 attaché à la bride des poteaux-incendie et des vannes						
3.3.1	PVC, 150 mm Ø, DR-18	385	0	385	m.lin	285,00 \$	109 725 \$
3.3.2	PVC, 300 mm Ø, DR-18	12	0	12	m.lin	400,00 \$	4 800 \$

DATE : Le 13 février 2020
PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE (suite)						
3.4	Branchements de service ▪ de la conduite principale à l'emprise ▪ incluant vanne d'arrêt à installer dans la limite de l'emprise ▪ incluant raccordement sur le branchement de la résidence, possibilité de différents matériaux et diamètres ▪ boîte de service en fonte						
3.4.1	20 mm Ø, cuivre K-mou	27	0	27	unité	1 500,00 \$	40 500 \$
3.4.2	25 mm Ø, cuivre K-mou	10	0	10	unité	1 800,00 \$	18 000 \$
3.4.3	40 mm Ø, cuivre K-mou	5	0	5	unité	2 150,00 \$	10 750 \$
3.4.4	150 mm Ø, PVC DR-18	2	0	2	unité	2 750,00 \$	5 500 \$
3.5	Poteau d'incendie avec STORZ ▪ modèle D67M PREMIER ou équivalent approuvé ▪ 2 sorties 65 mm Ø ▪ 1 sortie STORZ 100 mm Ø ▪ incluant conduite et vanne 150 mm Ø ▪ incluant protection cathodique ▪ fourniture et mise en place, incluant pierre nette et géotextile	2	0	2	unité	8 000,00 \$	16 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE (suite)						
3.6	Raccordements sans pression au réseau existant - travaux exécutés avec autorisation préalable - incluant "T" et raccords - incluant raccordement multiple au réseau existant tel que plan	4	0	4	unité	4 000,00 \$	16 000 \$
3.7	Désaffectation des conduites d'aqueduc - disposition hors du site - incluant enlèvement des vannes d'arrêt existantes et des branchements existants	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$	---	global	3 000 \$
3.8	Vanne d'arrêt boîte de vanne anti-charrue en fonte						
3.8.1	Vanne d'arrêt 150 mm Ø	4	0	4	unité	2 250,00 \$	9 000 \$
3.8.2	Vanne d'arrêt 300 mm Ø	2	0	2	unité	4 500,00 \$	9 000 \$
3.9	Remplacement de la partie supérieure ajustable et couvercle (fonte) - incluant fourniture et installation - incluant disposition des éléments remplacés - modèle anti-charrue	2	0	2	unité	600,00 \$	1 200 \$
3.10	Essais et critères d'acceptation - nettoyages, désinfections et essais - tests de conductivités	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$	---	global	5 000 \$
3.11	Isolant thermique extrudé - épaisseur de 50 mm - type HI-40 - pour utilisation sous le sol	370	0	370	m²	25,00 \$	9 250 \$
3.12	Puits d'exploration BNQ 1809-300/2018, article 12.2.22	4	0	4	unité	750,00 \$	3 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
4.0	ÉGOUT SANITAIRE † BNQ 1809-300 → Égout sanitaire par excavation						
4.1	Désaffectation des conduites d'égout sanitaire - disposition hors du site - incluant regards - incluant branchements existants	15 000,00 \$	- \$	15 000,00 \$	- - -	global	15 000 \$
4.2	Pompage des eaux sanitaires - durant toute la durée des travaux - incluant pompe - incluant fourniture, mise en service, entretien durant travaux, tous tuyaux nécessaires, carburant, etc.	20 000,00 \$	- \$	20 000,00 \$	- - -	global	20 000 \$
4.3	Conduite d'égout sanitaire PVC, 250 mm Ø, DR-35 - incluant excavation, assise, enrobage et remblayage - la conduite d'égout sanitaire restera en fonction durant les travaux. Incluant pompage et tout autre moyen de dérivation. - incluant raccordement à l'existant, lorsque requis	385	0	385	m.lin.	275,00 \$	105 875 \$
4.4	Branchement d'égout sanitaire de la conduite principale jusqu'à l'emprise (par excavation) - PVC, DR-28 de couleur blanche - raccordement aux branchements existants → le type de conduites à raccorder et leur diamètre seront confirmés au chantier						

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (suite)						
4.4.1	PVC, 125 mm Ø	34	0	34	unité	1 350,00 \$	45 900 \$
4.4.2	PVC, 150 mm Ø	10	0	10	unité	1 450,00 \$	14 500 \$
4.5	Regard d'égout sanitaire ▪ incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m ▪ incluant étanchéité des joints ▪ incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert						
4.6.1	Type RC-915	6	0	6	unité	4 500,00 \$	27 000 \$
4.6.2	Type RC-1200	4	0	4	unité	5 500,00 \$	22 000 \$
4.6	Remplacement de cadres, couvercles et anneau de nivellement ▪ cadre et couvercle en fonte ajustable ▪ incluant fourniture et installation ▪ incluant disposition des couvercles remplacés ▪ cadre ajustable anti-charrue	3	0	3	unité	1 500,00 \$	4 500 \$
4.8	Essais pour vérifier la conformité du réseau d'égout sanitaire ▪ conforme aux normes du BNQ ▪ aux acceptations provisoire et finale	15 000,00 \$	- \$	15 000,00 \$	- - -	global	15 000 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE						
	<i>† CCDG, section 12</i>						
5.1	Conduite pluviale ▪ incluant enlèvement et disposition des conduites existantes ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ incluant raccord						

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (suite)						
5.1.1	Conduite pluviale PEHD 200 mm Ø, R-320	60	65	125	m.lin	200,00 \$	25 000 \$
5.1.2	Conduite pluviale PEHD 375 mm Ø, R-320	85	0	85	m.lin	320,00 \$	27 200 \$
5.1.2	Conduite pluviale PEHD 450 mm Ø, R-320	145	0	145	m.lin	375,00 \$	54 375 \$
5.1.2	Conduite pluviale PEHD 600 mm Ø, R-320	160	0	160	m.lin	460,00 \$	73 600 \$
5.2	Branchement de service PVC 125 mm Ø - de la conduite principale à l'emprise avec bouchon - type DR-28 de couleur verte	40	0	40	unité	1 200,00 \$	48 000 \$
5.3	Regard d'égout pluvial RP-1200 - regard circulaire en béton armé incluant couvercle circulaire - incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m - incluant étanchéité des joints - incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert étanche - incluant raccordement tel que détail	4	0	4	unité	5 000,00 \$	20 000 \$
5.4	Regard d'égout pluvial RP-915 - regard circulaire en béton armé - incluant grille circulaire - incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m - incluant étanchéité des joints - incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert	4	1	5	unité	4 250,00 \$	21 250 \$
5.5	Remplacement de cadres, couvercles (grilles) et anneau de nivellement - cadre et couvercle (grille) en fonte ajustable - incluant fourniture et installation - incluant disposition des couvercles remplacés - cadre ajustable anti-charrue						
5.6	Cadres, couvercles et anneaux pour regards pluviaux	2	0	2	unité	1 500,00 \$	3 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (suite)						
5.7	Cadres, grille et anneaux pour puisards ▪ type T-3A proposé	2	0	2	unité	1 500,00 \$	3 000 \$
5.8	Puisard circulaire ▪ type PB-1, 600 mm Ø ▪ incluant raccord et conduite de raccordement ▪ incluant grille rectangulaire T-3A ajustable	13	2	15	unité	3 500,00 \$	52 500 \$
5.9	Puisard existant à déplacer ▪ P-14 chainage 0+430 ▪ incluant raccord et raccordement de la conduite existante	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$	---	global	2 000 \$
5.10	Essais et critères d'acceptation ▪ conformes aux normes BNQ ▪ acceptation provisoire	9 000,00 \$	2 000,00 \$	11 000,00 \$	---	global	11 000 \$
6.0	ÉLECTRICITÉ → Pour description des items voir estimation préliminaire détaillée de Kap						
6.1	Fûts d'éclairage ▪ hauteur des fûts à confirmer	27	7	34	unité	5 000,00 \$	170 000 \$
6.2	Massif de fondation	27	7	34	unité	1 500,00 \$	51 000 \$
6.3	Enlèvement des lampadaires existants	22	3	25	unité	2 000,00 \$	50 000 \$
6.4	Excavation et remblayage de 2e classe	650	150	800	m. lin.	25,00 \$	20 000 \$
6.5	Conduits rigide CPV 53mm	650	150	800	m. lin.	15,00 \$	12 000 \$
6.6	Mandrinage des conduits existant	50	0	50	m. lin.	5,00 \$	250 \$
6.7	Raccordement de conduits rigide CPV 53mm	6	0	6	unité	250,00 \$	1 500 \$
6.8	Monoconducteur en cuivre RWU90 calibre #6	1550	350	1 900	m. lin.	4,00 \$	7 600 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
6.0	ÉLECTRICITÉ (Suite)						
6.9	Monoconducteur en cuivre RWU90 calibre #6 vert	800	100	900	m. lin.	4,00 \$	3 600 \$
6.10	Nouvelle gaine de transfert	100	0	100	m. lin.	60,00 \$	6 000 \$
6.11	Nouveau cabinet d'éclairage	1	0	1	unité	7 000,00 \$	7 000 \$
6.12	Essais électriques, vérifications électriques, mise en opération et TQC	1	1	2	global	2 500,00 \$	5 000 \$
7.0	TERRASSEMENT						
	<i>† CCDG, section 11</i>						
7.1	Déblais de 1 ^{re} classe						
7.1.1	Déblais 1re classe en tranchée commune (<i>Provision</i>) - forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels - forage et dynamitage	20	0	20	m.lin.	100,00 \$	2 000 \$
7.1.2	Déblais 1re classe (<i>Provision</i>) - forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels - roc massif - blocaux dynamités de plus de 1,5 m³ après l'application	150	50	200	m³	80,00 \$	16 000 \$
7.2	Déblais de 2 ^e classe - excavation selon les profils longitudinaux et transversaux - essai de portance, lorsque requis (CCDG, article 11.10.4) - quantité au m³ et calculée selon le volume théorique - les matériaux de bonne qualité et les résidus de pulvérisation devront être entreposés sur un site à l'extérieur de la zone des travaux afin de pouvoir utiliser ces matériaux au chantier si cela est requis. - les matériaux devront être protégés des intempéries - les matériaux excédentaires devront être disposés selon les normes en vigueur - incluant rechargement, transport et mise en place au site, lorsque requis - blocaux non dynamités	4200	1700	5 900	m³	13,00 \$	76 700 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
7.0	TERRASSEMENT <i>(suite)</i> † CCDG, section 11						
7.3	Excavation de mauvais matériaux sous la ligne d'infrastructure - excavation et disposition de mauvais matériaux - payable à l'article 7.2, selon les m³ mesurés	---	---	---	---	INCLUS À 7.2	---
7.4	Remplacement des mauvais matériaux - incluant fourniture, mise en place et compactage - payable à l'article 8.1, selon les m³ mesurés	---	---	---	---	INCLUS À 8.1	---
8.0	FONDATIONS DE CHAUSSEE						
8.1	Fondation granulaire inférieure - MG-56, pierre concassée provenant d'une carrière - matériaux conformes aux normes du MTQ - épaisseur tel que détails - compactage à 95% du Proctor modifié - incluant entrées privées	5400	2000	7 400	t.m.	26,00 \$	192 400 \$
8.2	Fondation granulaire supérieure - MG-20, pierre concassée provenant d'une carrière - matériaux conformes aux normes du MTQ - épaisseur tel que détails - compactage à 95% du Proctor modifié - incluant entrées privées	4300	1500	5 800	t.m.	27,00 \$	156 600 \$
8.3	Géotextile de renforcement <i>(Provision)</i> - Géo-9 ou TX-R - chevauchement des laizes : 600 mm minimum	2500	250	2 750	m²	4,00 \$	11 000 \$
8.4	Entrées privées en gravier - ajout de MG-20B payable à l'article 8.2 - incluant mise en place et compactage - incluant déblai du matériel nécessaire pour la mise au bon niveau	150	30	180	m²	15,00 \$	2 700 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX						
9.1	Enrobés bitumineux ▪ incluant traits de scie et préparation de la surface granulaire ▪ incluant ajustement des regards, puisards et boîtes de vannes ▪ mobilisation supplémentaire si requise. À l'année suivante si requise selon les conditions chantier						
9.1.1	Couche unique ▪ ESG-10, PG 58H-34 ▪ épaisseur 70 mm compactée	0	500	500	t.m.	145,00 \$	72 500 \$
9.1.2	Couche de base ▪ ESG-14, PG 58H-34 ▪ épaisseur 55 mm compactée	545	0	545	t.m.	145,00 \$	79 025 \$
9.1.3	Couche d'usure ▪ ESG-10, PG 58H-34 ▪ épaisseur 40 mm compactée	485	0	485	t.m.	145,00 \$	70 325 \$
9.2	Dalot en enrobé bitumineux (<i>Provision</i>) ▪ enrobé bitumineux payé à la tonne métrique selon l'article 9.1.1 du présent bordereau ▪ préparé et confectionné mécaniquement à l'aide de gabarit sur les équipements de préparation et la paveuse ▪ tel que détail, incluant raccordement à l'existant	50	10	60	m.lin.	65,00 \$	3 900 \$
9.3	Entrées privées pavé ▪ incluant préparation avant pavage ▪ ajout de MG-20 au besoin (inclus à l'article 8.2 du présent bordereau) ▪ incluant traits de scie ▪ incluant couche unique EB-10C 50mm, bitume PG 58H-28	600	60	660	m²	25,00 \$	16 500 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
10.0	MUR DE SOUTÈNEMENT † Les prix soumis doivent inclure la fourniture, le transport, l'entreposage et la pose des éléments.						
10.1	Blocs tels que Redi-Rock - excavation selon les plans et profils - incluant enlèvement et disposition des arbres dans la zone des travaux	- \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	---	global	50 000 \$
11.0	PAVÉ-UNI, BORDURE ET TROTTOIR						
11.1	Bordure en béton, coulée en place - matériaux conformes aux normes du MTQ - bordures tel que détails - incluant excavation et remblayage - incluant assise en pierre nette						
11.1.1	Bordure arasée	360	360	720	m.lin.	80,00 \$	57 600 \$
11.1.2	Bordure caniveau	920	80	1 000	m.lin.	75,00 \$	75 000 \$
11.2	Trottoirs en béton - sciage, excavation, préparation de l'assise, coussin, remblayage et régalage - conforme aux normes du MTQ - incluant descente pour personne à mobilité réduite - incluant trottoir résidentiel lorsque nécessaire - tel que plan	2000	220	2 220	m²	85,00 \$	188 700 \$
11.3	Pavé-uni - incluant fourniture et préparation de l'assise - modèle et qualité de pavé à confirmer selon les aménagements existants - aménagement et concept tel que détails	60	0	60	m²	100,00 \$	6 000 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

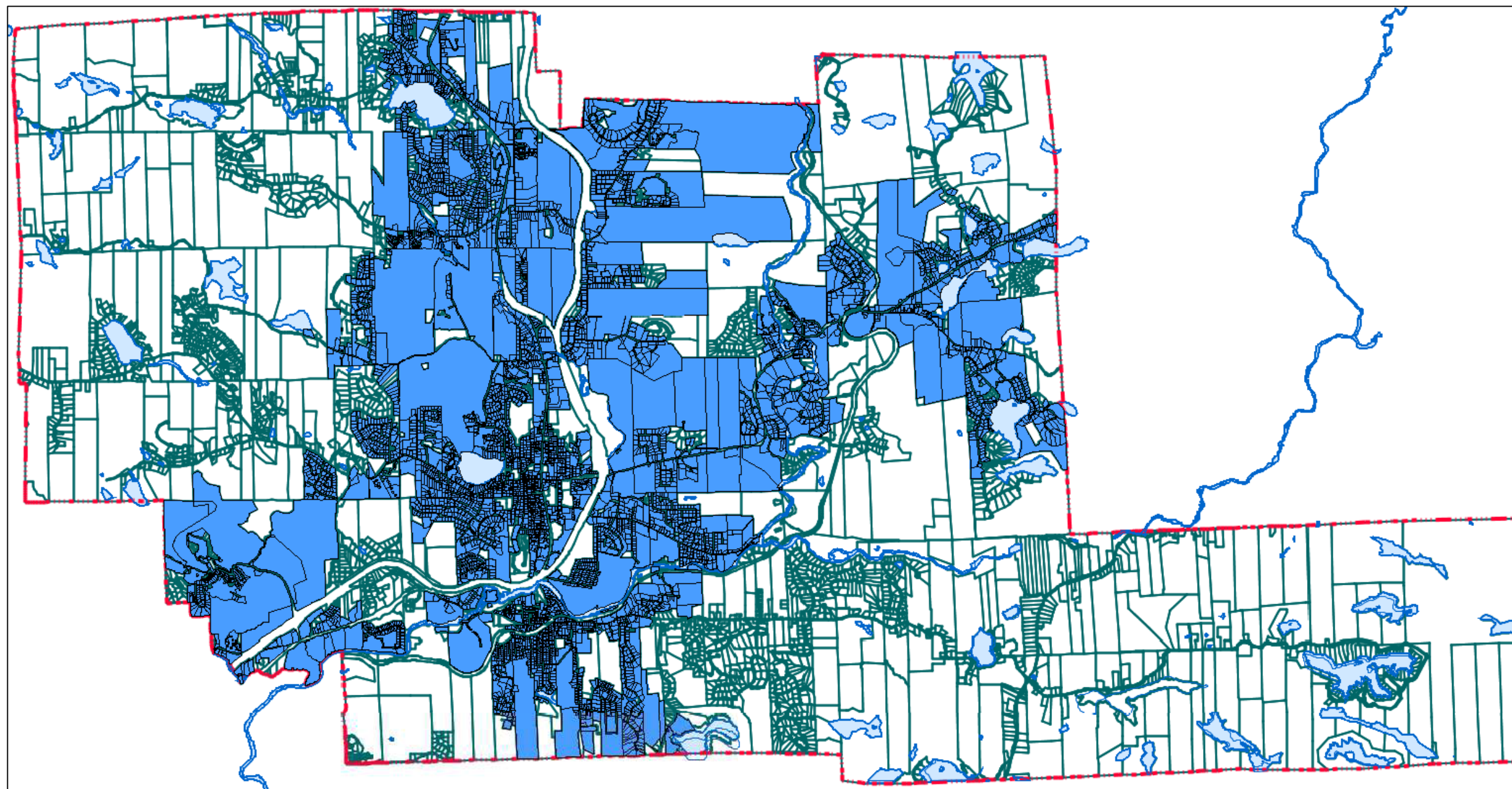
ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
12.0	ÉQUIPEMENT ET MOBILIER → Pour description des items voir estimation préliminaire détaillée de Kap						
12.1	Banc	20	5	25	unité	3 000,00 \$	75 000 \$
12.2	Bac de plantation	9	3	12	unité	3 500,00 \$	42 000 \$
12.3	Lattes de bois sur garde-corps existant	18	0	18	m.lin.	100,00 \$	1 800 \$
13.0	PLANTATION → Pour description des items voir estimation préliminaire détaillée de Kap						
13.1	Arbres feuillus	8	2	10	unité	600,00 \$	6 000 \$
13.2	Arbres conifères	4	2	6	unité	750,00 \$	4 500 \$
13.3	Arbustes conifères	15	5	20	unité	75,00 \$	1 500 \$
13.4	Arbustes feuillus	22	8	30	unité	60,00 \$	1 800 \$
13.5	Graminées et vivaces	220	80	300	unité	25,00 \$	7 500 \$
14.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSEE						
14.1	Terre végétale (Civil) ▪ épaisseur 75 mm ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ	600	350	950	m²	5,00 \$	4 750 \$
14.2	Engazonnement en plaques ▪ fourniture et mise en place ▪ inclus piquets d'ancrage, si requis ▪ incluant entretien et arrosage suite à l'installation	700	400	1 100	m²	7,00 \$	7 700 \$
14.3	Protection et/ou réfection des murets, mur, escaliers, trottoir, aménagement, etc. tout au long des travaux ▪ l'entrepreneur doit protéger tous les aménagements privés ou en faire la réfection suite aux travaux ▪ travaux manuels ou avec équipements de petits gabarits ▪ incluant : - main d'œuvre - équipement - matériaux - toute perte de temps / productivité	45 000,00 \$	7 500,00 \$	52 500,00 \$	- - -	global	52 500 \$

DATE : Le 13 février 2020
 PROJET : Rue Valiquette (117 à Bélec)
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.44



PRÉVISION BUDGÉTAIRE

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Rue Valiquette (430 m.lin.)	Rue de la Forge (90 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS (520 m.lin.)	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
14.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSEE (Suite)						
14.4	Abat-poussière ▪ chlorure de calcium en solution, épandu au taux de 0,6 l/m ²	4050	1000	5 050	litre	0,50 \$	2 525 \$
15.0	MARQUAGE ET LIGNAGE						
15.1	Marquage ▪ ligne centrale ▪ lignes d'arrêt ▪ traverses piétonnières	6 500,00 \$	4 000,00 \$	10 500,00 \$	---	global	10 500 \$
15.2	Marquage traverse (marquages spéciaux) ▪ marquage tel que StreetBond ou équivalent approuvé ▪ possibilité de deux couleurs ▪ incluant mobilisation, fourniture et pose	4 000,00 \$	3 000,00 \$	7 000,00 \$	m ²	global	7 000 \$
15.3	Marquage spécial (imprégnation, projection, etc.) SI REQUIS ▪ localisation à déterminer ▪ concept à valider	- \$	- \$	- \$	---	global	- \$
16.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (5 % ±)	120 000,00 \$	25 000,00 \$	---	---	---	145 000 \$
	TOTAL	2 470 545,00 \$	504 455,00 \$				2 975 000 \$



VILLE DE
SAINTE-ADÈLE



PLAN DE TAXATION –
Pour les travaux de réfection des
infrastructures et du pavage – rue
Valiquette

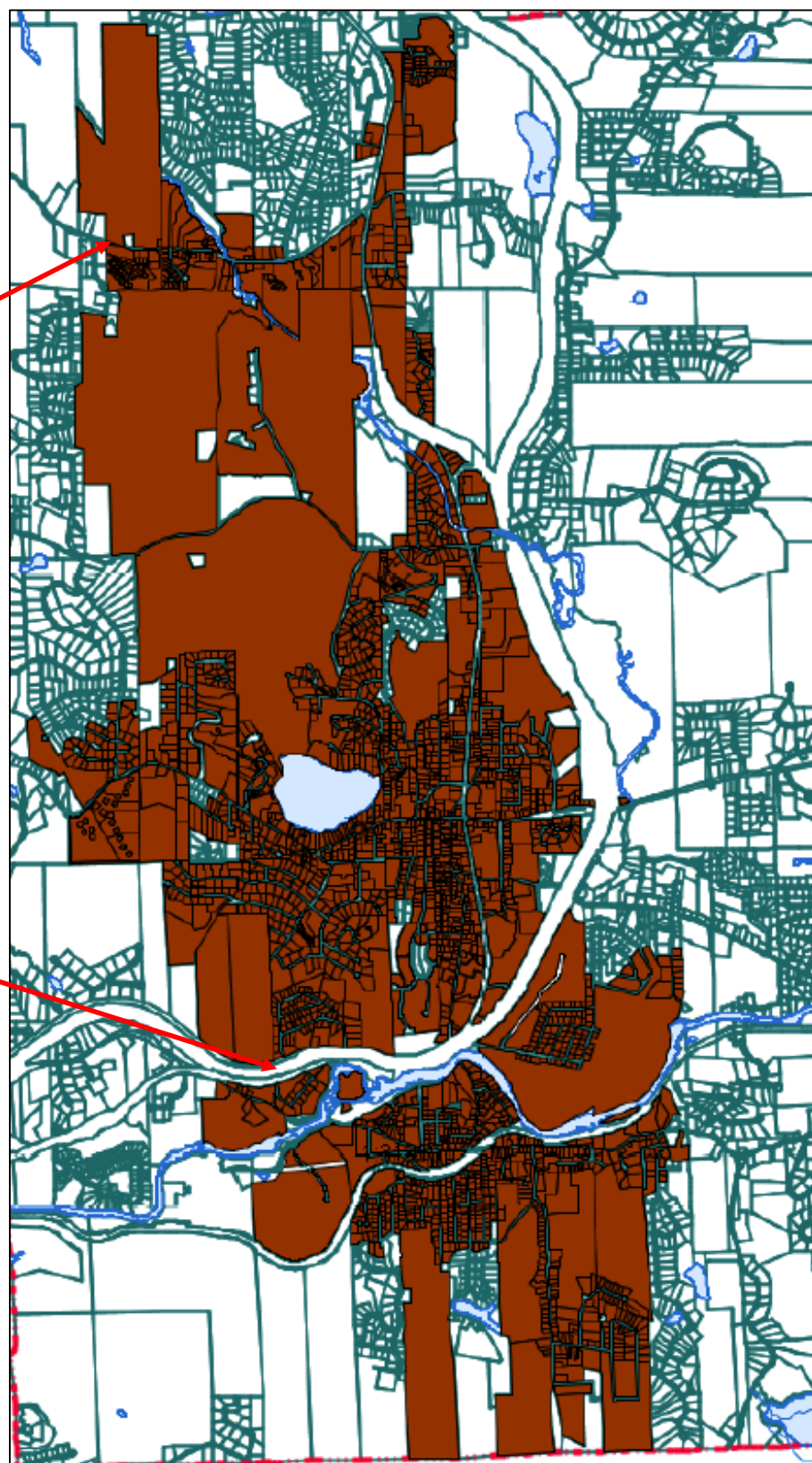
immeubles dans le bassin de taxation
lesquels sont en bleu

14 janvier 2020

Annexe C
RÈGLEMENT 1288

Chemin du Mont-Loup-Garou

Autoroute 15



**VILLE DE
SAINTE-ADELE**



**PLAN DE TAXATION -
Pour les travaux de réfection des
infrastructures et du pavage – rue
Valiquette**

immeubles dans le bassin de taxation de
l'égout sanitaire et pluvial
lequel est sélectionné en brun
14 janvier 2020

**Annexe D
RÈGLEMENT 1288**